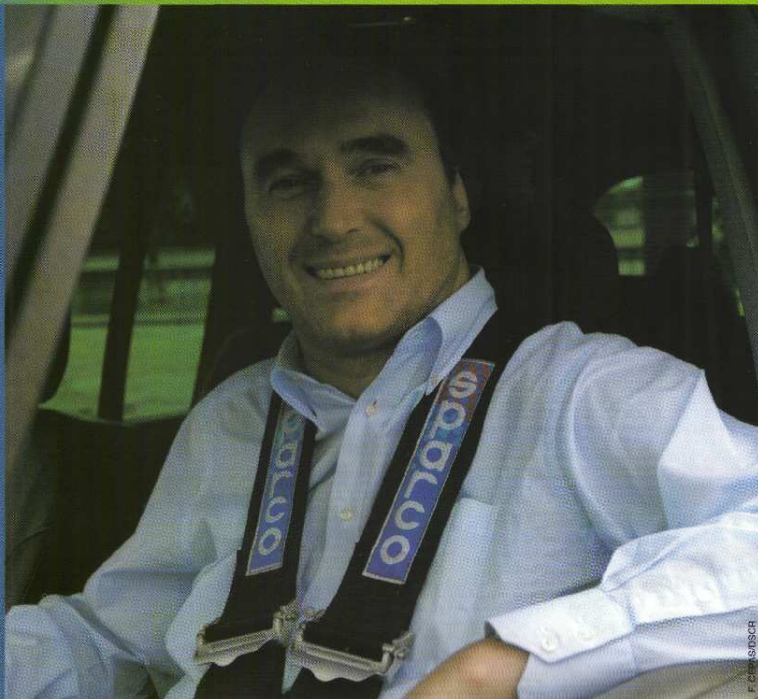


## « La mobilité est l'une des conditions de l'insertion des personnes handicapées dans la société »

### TÉMOIGNAGE

#### Philippe Streiff

ANCIEN CHAMPION AUTOMOBILE AUX AILES BRISÉES PAR UN ACCIDENT LORS DES ESSAIS DU GRAND PRIX DU BRÉSIL EN 1989, PHILIPPE STREIFF SE BAT POUR L'ACCÈS À LA MOBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES. AUJOURD'HUI CONSEILLER TECHNIQUE AUPRÈS DE LA DÉLÉGUÉE INTERMINISTÉRIELLE À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, IL ŒUVRE AU SEIN DU CEREMH, LE CENTRE DE RESSOURCES ET D'INNOVATION MOBILITÉ ET HANDICAP.



#### Une enquête récente de la DSCR\* dresse l'état des lieux de l'accès à la conduite automobile pour les personnes handicapées en France. Quelles conclusions tirez-vous de cette enquête ?

Cette enquête, commandée dans chaque département en janvier dernier par Marc Meunier, sous-directeur à l'Éducation routière, présente un bilan plutôt médiocre : une cinquantaine d'auto-écoles seulement disposent d'un véhicule adapté à la conduite pour des personnes handicapées ; 1200 à 1500 permis, grand maximum, sont délivrés à des personnes handicapées chaque année. Ces résultats confirment ceux enregistrés en 2007 par la fondation Norauto, premier partenaire du Ceremh, dans une étude similaire. Ces chiffres, rapportés aux efforts consentis par nos voisins européens dans ce domaine, montrent qu'un gros travail reste à faire. Et même une fois le permis obtenu, l'accès à l'automobile n'est pas acquis, ni automatique. Par exemple, la mise au point du véhicule sur lequel j'ai repassé mon permis il y a dix ans avait demandé quatre années

de travail avant son homologation. 500 000 cartes de stationnement GIC (Grand infirme civil) ont été délivrées en France à ce jour, or, nous ignorons combien de personnes seraient tentées d'utiliser un véhicule adapté, et il est aussi à craindre qu'un certain nombre d'entre elles roulent sans permis, dans des véhicules non homologués...

#### Le chantier semble énorme ?

Oui, mais je suis optimiste : la loi du 11 février 2005, qui a pour but d'améliorer l'insertion des personnes handicapées, prévoit, par exemple, un remboursement pour l'aménagement du véhicule. Le législateur a compris que la mobilité est l'une des conditions de l'insertion. La concertation sur la réforme du permis de conduire, lancée en mai dernier suite à la publication du rapport de Dominique Lebrun, inspecteur général de l'Équipement, et du préfet Mathieu, est l'occasion de redéfinir les particularités et les manques, et donc de rendre la conduite effective pour les personnes handicapées.

#### Qu'est-ce que le Ceremh et quel est son but ?

Le but du Centre de ressources et d'innovation mobilité et handicap est de travailler à l'amélioration de ce que j'appelle « l'automobilité », c'est-à-dire la mobilité autonome des personnes handicapées et des personnes fragilisées, comme certaines personnes âgées, par exemple. Cette mobilité passe aussi bien par le fauteuil roulant que par la conduite d'une automobile ou l'accès aux véhicules de transport en commun. L'idée du Ceremh est venue de Philippe Denormandie, chirurgien orthopédiste à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches, et délégué au handicap à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), et de Claude Dumas, ergothérapeute à l'hôpital de Garches également, et maintenant responsable du service des aides techniques à l'Association française contre les myopathies (AFM). Le projet a d'ailleurs été porté par l'AFM et Éric Monacelli, élu président du Ceremh, enseignant à l'université de Versailles-Saint-Quentin et chercheur au Laboratoire d'ingénierie des systèmes de Versailles (LISV), spécialisé dans la robotique. Outre la fondation Norauto, le Ceremh compte parmi ses partenaires l'Association des paralysés de France (APF), l'AFM, déjà citée, ou encore l'Inrets, Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité. L'implantation du Ceremh sur le site de Mov'eo, à Versailles-Satory, est significative de notre rôle : Être une « boîte à idées » proche du monde de l'industrie de la mobilité. Je suis convaincu, en effet, qu'il est possible de lancer une vraie filière économique liée à l'automobilité. Actuellement, en France, le chiffre d'affaires des adaptateurs et des équipementiers automobiles pour le « monde » du handicap est estimé à 50 millions d'euros par an. Or, étant donné le nombre de personnes handicapées sur notre territoire, ce chiffre d'affaires pourrait atteindre 300 millions d'euros par an au minimum...

#### Quelles actions le Ceremh a-t-il menées depuis sa création ?

La création du Ceremh est récente, puisqu'elle date du 20 décembre 2007. Une de nos premières actions consiste à prêter à tous les centres de rééducation et de réadaptation fonctionnelle d'Ile-de-France le véhicule adapté que nous venons de recevoir : un monospace Kia, équipé d'une conduite par minimanche et de différents capteurs qui permettront d'analyser le comportement du conducteur handicapé. Nous prévoyons également de mettre en

#### PARCOURS

Après des débuts en karting, Philippe Streiff est lauréat en 1978 de l'école de pilotage de Nogaro et vainqueur du Grand Prix de France en Formule Renault. Champion de France de F3 en 1981, champion de France de F2 en 1982, et champion d'Europe de F2 en 1983, il devient pilote de F1 à partir de 1984 dans les écuries Renault, Ligier et Tyrrell. En 1989, il est victime d'un grave accident lors des essais du Grand Prix du Brésil, et il en ressort tétraplégique. Sa reconversion se fera à travers la création d'entreprises : organisateur du Elf Masters de Karting à Bercy, fondateur d'un centre de karting de loisir à Paris, il participe également au développement d'un minimanche, système de conduite pour handicapés lourds, avec Jean-Daniel Kempf, Matra et Renault. Conseiller technique auprès du délégué interministériel aux Personnes handicapées lors de la rédaction de la loi du 11 février 2005, il est conseiller technique Insertion-Handicap auprès de la déléguée interministérielle à la Sécurité routière depuis avril 2007, et président du conseil scientifique et stratégique du Ceremh.



œuvre une plate-forme de formation et d'information destinée aux moniteurs d'auto-écoles. Une montée en puissance progressive du Ceremh est prévue avec la création, en 2009-2010, d'antennes régionales.

#### Que représente la conduite automobile pour vous aujourd'hui ?

La mobilité gagnée grâce à ma voiture, une Renault Espace que je conduis d'une main, à l'aide d'un minimanche contrôlant accélération, freinage et direction, a changé ma vie. Sans cette voiture, je suis moins efficace, et c'est une des raisons qui font que ce véhicule, que je conduis finalement comme un fauteuil électrique, est aujourd'hui pour moi un second bureau (à l'arrêt, bien sûr), comme aujourd'hui pour cette interview !

\* Direction de la Sécurité et de la Circulation routières.